

Création sociale d'une entreprise

Périmètre d'intervention

Lors de la création d'une nouvelle entreprise, vous serez accompagné par de très nombreux professionnels. Mais qui va vous guider dans les méandres des organismes sociaux, caisses divers ... ?

ALERIS se propose de gérer l'ensemble des inscriptions aux caisses et organismes pour vous selon le processus suivant :

- Conseil au choix de la convention collective de rattachement
- URSSAF :
 - Etablissement de la 1^{ère} DPAE
 - Création du compte en ligne
 - Fourniture du mandat SEPA pour mise en place du téléversement
- Retraite / Prévoyance / Mutuelle :
 - Inscription aux caisses
 - Fourniture des mandats SEPA pour mise en place du téléversement
- Net Entreprise :
 - Création de votre espace en ligne.
- Médecine du travail :
 - Adhésion à l'organisme de médecine du travail selon divers critères.

Pourquoi choisir ALERIS



Un délai rapide

Nous construisons ensemble le planning de travail.



Une grande pédagogie

Nous prenons le temps de vous expliquer les démarches et les incidences pour l'avenir !



Un tiers de confiance

Nous connaissons votre réalité et les contraintes légales.

Témoignage

Saïd, CEO d'une Start Up

« Je ne connaissais rien au sujet. D'un point de vue social ALERIS a tout géré de A à Z dans cette phase de création. Nous sommes ainsi partis sur d'excellentes bases. »

Tarifs

- Pack création société : 950€ HT / établissement.